

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Prière à l'apôtre saint Pierre, premier pape. — IV Correspondance romaine. — V Nouvelle faillite du matérialisme — VI La leçon des ruines. — VII L'ordre des âmes blanches. — VIII Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs : vêtue et profession religieuse.

**AU PRONE**

Le dimanche, 13 août

On annonce :

La fête de l'Assomption (mardi), le jeûne samedi, et la solennité le 20.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 13 août

Messe du 9e dim. **semid.**; mém. des saints Hippolyte et Cassien, 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Eusèbe et suffr.

Dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, messe et vêpres de S. Hyacinthe, double de 1e cl.; seule mém. du 9e dim.

NOTE. — Samedi prochain, veille de la solennité de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 20 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No. 3754).

Depuis 1915, la fête de saint Joachim se fait le 16 et celle de saint Hyacinthe le 17, même là où elles sont titulaires.

Titulaire de l'ASSOMPTION

Diocèse de Montréal. — L'Assomption et Cartierville.

Diocèse des Trois-Rivières. — CATHEDRALE.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Notre-Dame-des-Anges (Stanbridge).